

UN Oeil SUR LE BOUILLON - 2

Photographies de *Marion Jouault* dans les commerces de Carentan



Désignez votre photo préférée et remportez le concours organisé par l'UCAIPC et *Mange ta soupe !*

« UN ŒIL SUR LE BOUILLON – 2 » : RÈGLEMENT DU CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES 2012

- ❖ **Article 1** : Dans le cadre de la 4^{ème} fête de la soupe, et de l'exposition des photographies de Marion Jouault, « Un œil sur le bouillon – 2 », la population est invitée à participer gratuitement au concours organisé par l'UCAIPC et *Mange ta soupe !*
- ❖ **Article 2** : Le concours consiste à désigner la photographie préférée parmi toutes celles exposées chez les commerçants et artisans participants.
- ❖ **Article 3** : La liste des commerçants participants est disponible auprès des commerçants, au chalet installé place Vauban le temps des festivités et sur les sites <http://www.ucaipc.com/> et <http://www.mangetasoupe.eu/>
- ❖ **Article 4** : Le bulletin de vote est à retirer auprès des commerçants ou au chalet installé place Vauban, le temps des festivités.
- ❖ **Article 5** : Le bulletin est à déposer dans l'urne mise à disposition par l'UCAIPC auprès du chalet installé place Vauban. Le vote sera clos le dimanche 28 octobre 2012 à 12h 00.
- ❖ **Article 6** : Un gagnant sera tiré au sort parmi les bulletins ayant désigné la photo préférée du public, le dimanche 28 octobre, après 12 h 00.
- ❖ **Article 7** : Les résultats (photo préférée du public, et gagnant du concours) seront proclamés le dimanche 28 octobre à 13 h 00, lors du l'apéro-concert organisé dans le village *Mange ta soupe !*, place du Gand Valnoble.
- ❖ **Article 8** : Le gagnant du concours se verra remettre un prix offert par l'UCAIPC.
- ❖ **Article 9** : La participation au concours est réservée aux personnes majeures.

Bonne promenade